

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que suite au renouvellement de mandat en 2020, Monsieur François CARBONELL avait été désigné délégué titulaire à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Iton. Suite à son décès, il convient de pourvoir à son remplacement.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21 et L5211-1,
- Vu les statuts de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Iton
- Vu la délibération n° 2020-09-17-125 du conseil communautaire en date du 17 septembre 2020 portant désignation des délégués au sein de la CLE du SAGE de l'Iton,
- Considérant le décès de Monsieur François CARBONELL, délégué titulaire de la CLE du SAGE de l'Iton,

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur Joël BRUNET délégué titulaire à la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Iton

UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 13 FEV. 2025
Publié en ligne le 13 FEV. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

